

26 juillet 2008  
Course sur route

calendrier officiel 2008 du CDCHS40-FFA

# 10 km

# Soustons

Organisé par la Ville de

Renseignements : Service Municipal des Sports • Tél. 05 58 41 37 23



## DELTABOIS

Articles bois traités

Rue d'Aquitaine - 40140 SOUSTONS - Tél 05 58 41 16 70 - Fax 05 58 41 17 79  
Courriel : deltabois@orange.fr

Départ : 9h.30 de Soustons - Centre Ville

Renseignements et Inscriptions

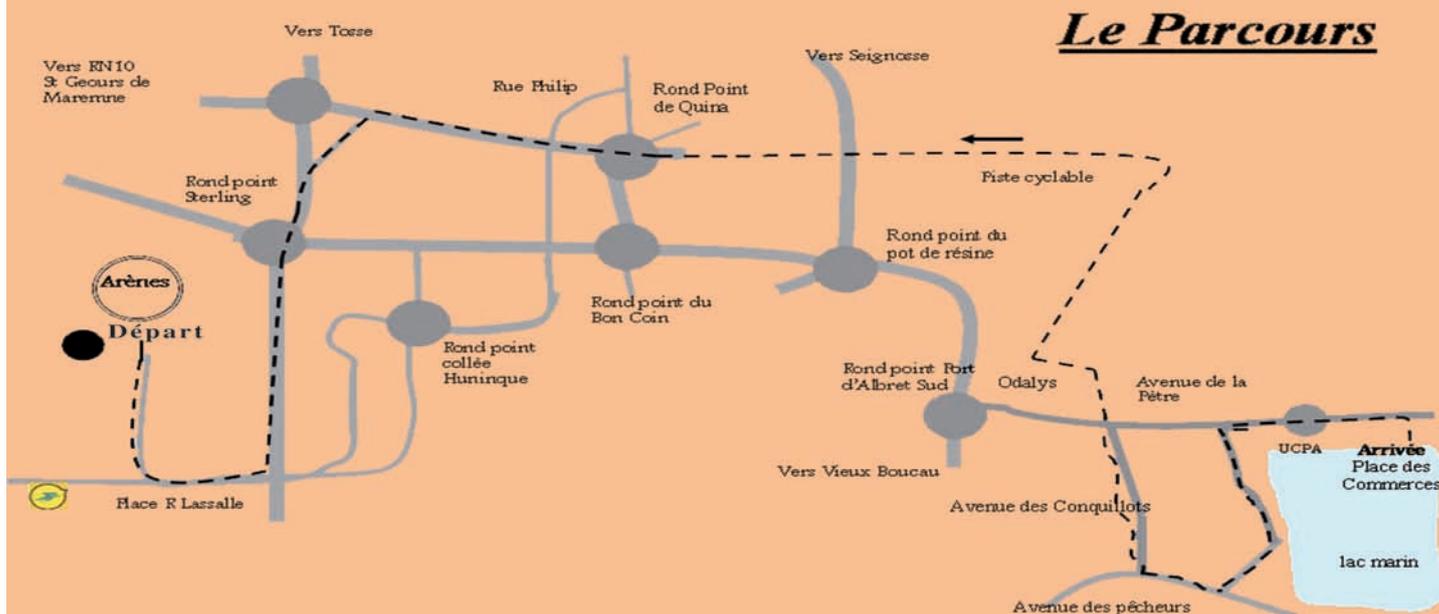
Avant le 25 juillet : 7 euros

Sur place le jour de la course : 10 euros

Service Municipal des Sports - 14, Rue du Collège - tél. 05 58 41 37 23

**ATTENTION : Certificat médical obligatoire à l'inscription pour les non-licenciés FFA, FFGT, FSCF, UNSS.**

DEPART / Soustons centre ville → ARRIVEE / Soustons plage – PLACE DES COMMERCES



**Bâtiland**  
L'univers des matériaux

**DUMARTHERAY S.A.**  
matériaux de construction

Z.A. de Cramat - SOUSTONS  
Tél. 05 58 41 14 39  
www.dumarteray.fr



# INSCRIPTIONS

## BULLETIN D'INSCRIPTION Course sur route 10 Km de Soustons Samedi 26 Juillet 2008

Nom .....

Prénom .....

Sexe : F  - M  / Année de naissance 19 .....

Nationalité .....

Club (facultatif) .....

Numéro de licence .....

Non licencié : .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

Personne à joindre en cas d'urgence .....

.....

Réservé à l'organisation  
Numéro du dossard

*Je déclare avoir pris connaissance du règlement de cette course et m'y conformer. Je m'engage à ne rechercher, en aucun cas, dans le présent ou à l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas d'accident ou de maladie relatifs à cette épreuve.*

*Je soussigné .....  
père, mère ou tuteur légal  
de l'enfant .....  
autorise mon enfant à participer à la course  
«10 Km de Soustons 2008».*

*Fait à .....  
le ..... 2008*

**Mention «Lu et approuvé»  
et signature obligatoire :**

## RÈGLEMENT

- 1 - Organisation :** Le Service Municipal des Sports de la ville de Soustons organise le samedi 26 juillet 2008 une course à pied sur route intitulée : les 10 Km de SOUSTONS. - La course des 10 Km de SOUSTONS est inscrite officiellement au calendrier 2008 du Comité Départemental des Courses Hors Stade F.F.A.
- 2 - Parcours :** le parcours est de 10 Km, entre le départ à 9h30 de Soustons Centre Ville (Les arènes) et l'arrivée à Soustons-Plage (Place des Commerces), via principalement la piste cyclable. Le ravitaillement des concurrents sera assuré au 5<sup>ème</sup> Km et à l'arrivée.
- 3 - Participation :** la participation est ouverte à toute personne, licenciée ou non licenciée, âgée de 16 ans et plus. Tout athlète non licencié à une Fédération Sportive devra posséder un certificat médical de non contre-indication de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an. Les mineurs devront en plus présenter un bulletin d'inscription signé par l'un des parents.
- 4 - Assurances :** les organisateurs sont couverts par un contrat d'assurances Responsabilité civile souscrit auprès de la SMACL. Les licenciés FFA et des autres Fédérations Sportives bénéficient des assurances attachées à leur licence de l'année en cours.
- 5 - Inscriptions :** les inscriptions sont individuelles et enregistrées à l'aide du bulletin d'inscription dûment rempli, fourni par l'organisateur. Les inscriptions peuvent être enregistrées directement ou envoyées par correspondance au Service des Sports, 14 rue du Collège, 40140 Soustons. Chaque inscription doit obligatoirement être accompagnée :
  - du paiement du droit d'inscription (7 euros jusqu'au vendredi 25 juillet, 10 euros le 26 juillet de 7 heures à 9 heures aux Arènes du Centre de Soustons). Chèque à l'ordre du Trésor Public.
  - de la photocopie d'une licence sportive (FFA, FFGT, FSCF, UNSS) de l'année en cours ou du certificat médical datant de moins de 1 an.
  - de l'autorisation parentale pour les mineurs
- 6 - Remise des dossards et des puces électroniques :** les dossards seront remis le jour de la course lors de l'inscription avec une puce électronique. Les dossards devront impérativement être portés par chaque concurrent. Les puces électroniques seront rendues aux organisateurs dès l'issue de la course.
- 7 - Départ et Arrivée :** Une poche individuelle de ravitaillement sera remise à chaque concurrent à l'arrivée. Un service de navette autobus gratuit assurera la liaison entre le Soustons-Plage et les arènes situées au Centre Ville, à l'issue des récompenses.
- 8 - Droit d'image :** les participants acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve que les organisateurs pourront faire.
- 9 - Sécurité et organisation des secours :** la sécurité des concurrents sur le parcours sera assurée par les cibistes-signaleurs routiers de l'association SOS-CIBI Bassin d'Arcachon, les signaleurs des associations soustonnaises, les secouristes de la Protection Civile, et la Police Municipale de Soustons.
- 10 - Commissaire et Arbitre de Course :** 3 commissaires/arbitres de course officieront pendant la manifestation, veilleront au respect du présent règlement du classement et du chronométrage.
- 11 - Récompenses et Catégories :** chaque participant recevra un tee-shirt technique de course. Des récompenses seront remises aux 3 premiers (femmes et hommes) de chaque catégorie (de Cadet à Vétérain). Un classement général sera également déclaré, et fera l'objet d'une remise de récompense pour le vainqueur Femme et le vainqueur Homme. Aucune réclamation ou contestation ne sera reçue à l'issue de la cérémonie des récompenses.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du règlement affiché sur le lieu d'inscription et disponible sur simple demande. A l'issue de la course, une cérémonie récompensera les gagnants.

**POUR TOUTES INSCRIPTIONS AVANT LE VENDREDI 25 JUILLET,  
LES DOSSARDS ET LES PUCES ELECTRONIQUES SONT À RETIRER AUX ARENES DE SOUSTONS  
ENTRE 7h30 ET 9h, LE JOUR DE LA COURSE.**